

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
16 DÉCEMBRE 2021**

À une séance extraordinaire des membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy, tenue le 16 décembre 2021 à 19h30, à la salle du conseil située au sous-sol du 115 route de l'Église, sont présents :

Le pro-maire : Monsieur Carlo Ouellet
et les conseillers suivants :
Monsieur Paul-Antoine Loranger, Madame Francine Dubé.
Madame Nadia Leblond,

tous formant quorum et siégeant sous la présidence du pro-maire.

Mireille Plourde, directrice générale et greffière-trésorière, est aussi présente.

Le maire Jean-Pierre Ouellet, les conseillers Mario Morin et Vincent Campeau-Gagnon, sont absents.

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil, tel que requis par le Code municipal.

1. MOT DE BIENVENUE

Le quorum ayant été confirmé, Monsieur le pro-maire souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance extraordinaire ouverte.

2. LECTURE ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

R.S. 148-2021

Il est proposé par Paul-Antoine Loranger, appuyé par Francine Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents :

D'adopter les prévisions budgétaires 2022 ainsi que le Programme triennal des Immobilisations pour les années 2022-2023 et 2024, tels que présentés :

BUDGET 2022

<u>DÉPENSES ET IMMOBILISATIONS :</u>	2022
DÉPENSES :	
Administration générale :	121 174.
Sécurité publique :	40 600.
Transport :	195 551.
Hygiène du milieu :	34 375.
Urbanisme et mise en valeur du territoire :	6 805.
Projets Fonds de développement du territoire	21 000.
Loisirs et culture :	2 122.
Intérêts emprunt TECQ :	6 500.
Intérêts garage municipal :	2 554.
Frais marge de crédit	200.
Frais de banque + SIPC	<u>700.</u>
TOTAL DES DÉPENSES :	431 581.
IMMOBILISATIONS :	
Capital emprunt garage municipal	11 200.
Investissements immobilisations à réserver	10 000.
Contribution de la Municipalité pour la TECQ	8 866.

Bâtiment abrasif (partie municipale)	<u>19 753.</u>
Total des immobilisations :	73 977.
<u>TOTAL DÉPENSES ET IMMOBILISATIONS:</u>	481 400.

RECETTES :

Taxes foncières générales 2022	177 328.
Taxe spéciale garage municipal	13 854.
Taxe spéciale (contribution municipale TECQ)	8 866.
Tarif de compensation vidanges :	21 775.
Tarif de compensation fosses septiques et puisards :	9 500.

Paiements tenant lieu de taxes :

Compensation terres publiques	34 910
Péréquation	43 516.
Partage croissance-TVQ	1 714.
Autres recettes de source locale :	89 179.
Prévision revenus éoliennes	10 000.
Ristourne MMQ – CAUREQ	800.

Transferts :

Ristourne carrière-sablière	500.
Entretien Réseau Routier (PAVL)	<u>69 458.</u>
<u>TOTAL DES RECETTES :</u>	481 400.

PROGRAMME TRIENNAL DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

	Année 2022	Année 2023	Année 2024	TOTAL
Titre du projet				
RÉNOVATION BÂTIMENTS (4)	3000	3000	3000	9000
INVESTISSEMENT INFORMATIQUE (4)	4000			4000
TRAVAUX TECQ (1)	291869	122361		414230
PROGRAMME PRABAM (BÂTIMENT ABRASIF) (2)	75000			75000
BORNES SÈCHES (4)	3000			3000
CAMIONNETTE (3)		25000		
TOTAL:	376869	150361	3000	530230

Adoptée

(1) PROVIENT DE LA SUBVENTION DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ)

(2) PROVIENT DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX (PRABAM)

(3) EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT / (4) AUTRES PROJETS: SURPLUS NON AFFECTÉ

Adoptée

3. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le pro-maire fait la levée de l'assemblée à 19h50.

« Je, Carlo Ouellet, pro-maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Carlo Ouellet, pro-maire

Mireille Plourde, dir.gén. et greff.-trés.